



ESPACE DANSE SAVIGNY

Eliane Baiguera

Lieu des cours

Nouveau collège, Rte. de Mollie-Margot 6

1073 SAVIGNY, Tél 021 784 23 91

www.espace-danse.net



Inscription de l'élève:

Nom : Prénom :

Nom du représentant légal pour mineur :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Tél principal :

Tél Fixe :

Tél mobil :

E-Mail :

Je m'inscris pour le cours :	Professeur:	Jour :	Heure :

Mode de facturation (selon tarifs 2020-2021) en trois périodes.

Nous informer si Etudiant ou AVS

Par ma signature, j'accepte le règlement de l'école. (Vous le trouverez sur notre site internet)

Date :

Signature :

à envoyer chez : Espace Danse ,E. Baiguera Saint-Amour 6, 1073 Savigny

info@espace-danse.net



ESPACE DANSE SAVIGNY

Lieu des cours

Nouveau collège, Rte. de Mollie-Margot 6

1073 SAVIGNY, Tél 021 784 23 91

www.espace-danse.net



Règlement

Inscription

Les frais d'inscription sont gratuits, elle se fait pour toute la saison (septembre à juin)

L'inscription de votre enfant sera effective dès réception du bulletin d'inscription annexé, dûment rempli et signé.

Les vacances de notre école correspondent aux vacances scolaires .

Les vacances scolaires ne sont pas comptées dans les périodes facturées.

Les jours fériés (lundi du jeûne, ascension jeudi et vendredi, lundi de pentecôte) ne sont pas déduits mais peuvent être remplacés.

Paieement des cours

Pour le bon fonctionnement de l'école je vous remercie de payer l'écolage au début de chaque période. L'année se divise en trois périodes, septembre-décembre, janvier-mars, avril-juin.

Absences

Les cours se déroulent de façon progressive. Il est important de les suivre avec assiduité. En cas d'empêchement, le professeur doit être averti.

Les cours manqués

Ils ne sont pas remboursés, mais ils peuvent être remplacés avec l'accord de la directrice.

Pour un abonnement trimestriel (après 1 mois d'absence), sur présentation d'un certificat médical, la somme équivalente peut être soustraite de la cotisation de la période suivante.

Démission

Un avis de démission doit être envoyé obligatoirement par écrit un mois avant la fin d'une période.

Sans nouvelles de votre part l'inscription et renouvelée automatiquement pour l'année suivante.

Tenue

Une tenue adéquate est indispensable pour suivre les cours de danse.

Elle sera indiquée à l'élève au premier cours.

Assurance

L'école ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d'un accident pouvant survenir dans le cadre des cours. Une assurance accident individuelle est obligatoire.

Vols et objets trouvés

L'école n'est pas responsable en cas de vol ou de perte d'objets de valeur. Les habits et autres objets oubliés après les cours seront gardés un mois.

Spectacle

Notre école de danse se produit en spectacle régulièrement dans la salle du Forum de Savigny.

Une participation financière est à prévoir.

Droit à l'image

Vous acceptez que votre image puisse être utilisée sur différents supports.

Dans le cas contraire, une demande écrite est souhaitée.

Ce règlement peut être modifié à tout moment.